



la vie protestante

La Vie Protestante Neuchâtel-Berne-Jura

Numéro 5 du 1er juin 2010

L'égalité: un défi pour les femmes et les hommes

Lessive, marmots, carrière, famille... peut-on avoir le beurre et l'argent du beurre? Concilier le tout harmonieusement? Ou faut-il choisir, au prix de renoncements souvent douloureux? D'ordre philosophique et surtout économique, le dilemme persiste.

Le partage des tâches, le temps partiel uniquement pour les femmes et les mentalités tenaces mettent un frein à l'égalité entre les sexes. Christelle Maier, co-directrice de caP, service de consultation et centre de ressources femme et travail à Neuchâtel dresse le portrait d'une situation en constante évolution.

Egalité entre les sexes, ou en sommes-nous aujourd'hui?

Christelle Maier: Il y a eu une évolution positive au cours de ces deux dernières décennies. Les femmes participent davantage au marché du travail et leur niveau de formation se rapproche de celui des hommes. Concernant les inégalités les plus flagrantes, elles se situent dans la répartition entre travail rémunéré et non rémunéré. Les tâches domestiques, familiales et les soins à la parenté incombent dans une large mesure encore aux femmes.

Est-ce pour ces raisons que les femmes s'impliquent moins dans leur vie professionnelle?

– D'une manière générale, elles s'impliquent moins, qu'elles aient des enfants ou non. En Suisse, le temps partiel concerne 57% des femmes contre 12% pour leurs homologues masculins. Le modèle traditionnel de la femme au foyer à plein temps n'est plus une réalité. Nous avons évolué vers un modèle dit «classique» d'un conjoint travaillant à 100% et d'une compagne à temps partiel.

Enfin, cette particularité typiquement suisse du temps partiel est une bonne chose?

– Oui et non. Oui, parce qu'il est un excellent moyen pour l'équilibre entre vie familiale et travail et permet de garder un pied dans le monde professionnel. En revanche, il constitue un sérieux handicap pour une carrière, au niveau des couvertures sociales et dans le domaine de la formation continue. On constate également que pour certaines familles, il coûte plus qu'ils ne rapporte, en frais de garde, impôts... A cela s'ajoute que le temps partiel rime souvent avec précarité, poste peu qualifié et petit salaire.

Justement, le salaire constitue encore et toujours un domaine où la discrimination est flagrante...

– L'expérience, la situation professionnelle, les années de service, la formation continue sont des facteurs objectifs qui expliquent les salaires plus élevés des hommes. En Suisse, les inégalités salariales se situent en moyenne autour de 20%. Ceci peut s'expliquer par le fait d'un manque de confiance en leurs capacités et en leurs compétences: les femmes négocient leur salaire au plus bas. Autre facteur déterminant: 20% d'entre elles n'ont pas suivi de formation postobligatoire contre 10% pour l'autre sexe. Par conséquent, elles acceptent des postes peu qualifiés avec des rémunérations moindres.

Et la situation risque davantage de se dégrader après une séparation?

– Le taux de divorce atteint aujourd'hui 50%. Le groupe le plus touché par la pauvreté est représenté par les 30-39 ans... et concerne les femmes en premier lieu. C'est une situation dangereuse pour celles qui sont déjà précarisées professionnellement.

Et qu'en est-il des hommes?

– Leur engagement dans les tâches domestiques et familiales est plus important. Ils s'impliquent davantage pour les enfants dans les jeux, les devoirs, les activités dites de qualité. Reste que ceux qui travaillent à 100% se sentent lésés: ils ne peuvent pas accéder au temps partiel. Atteindre un équilibre équitable au sein de la famille reste un idéal. En cela l'égalité est un défi pour les femmes et les hommes d'aujourd'hui.

Mais cette égalité reste encore plus de l'ordre de l'idée que de la réalité...

- Effectivement, seuls 4% des ménages travaillent à temps partiel. Elever et éduquer des enfants relèvent en général de l'affaire des mères. Certes, l'importance du père est reconnue mais reste minorisée. Pour ceux qui auraient ces mêmes attentes, ils se sentent bloqués en raison de barrières mentales tenaces. Un employé qui travaille à temps partiel ne s'engage pas suffisamment pour son entreprise, par exemple.

Comment expliquez-vous cette inertie?

- Les mentalités sont comme une mosaïque faite d'une multitude de points. Jusqu'à ce que les mentalités changent, il faut beaucoup de points. Le frein mental est important même au niveau du couple. Il faut communiquer constamment, négocier tout en sachant exprimer ses désirs. Concrètement, la mosaïque est en train de changer. L'augmentation des structures d'accueil, les journées continues à l'école, la mise en place d'une fiscalité individuelle, tous ces facteurs, parmi d'autres, contribuent à changer ces éléments environnementaux qui bloquent l'évolution vers une réelle égalité entre les sexes.



Une contribution de Khadija Froidevaux

La reproduction et/ou l'utilisation du texte ci-dessus est autorisée avec mention de la source.

Source internet : www.lavp.ch/?id=1841